

Conseil d'Institut

20 juin 2024



univ-fcomte.fr



Accueil des nouveaux membres du conseil de l'institut

- 1. Election du/de la président.e du conseil de l'institut parmi les membres désignés par la rectrice**
- 2. Approbation du compte-rendu du conseil du 19/03/2024, vote**
- 3. Informations diverses**
- 4. Point sur la réforme de la formation des enseignants**
Vote sur les UE libres préparatoires au CRPE
- 5. Point scolarité :**
 - 5.1. Validation des M3C des masters MEEF 2024-2025, vote**
 - 5.2. Césures en masters MEEF 2024-25, vote**
- 6. Questions diverses**

Accueil des nouveaux membres du Conseil de l'institut





Accueil des nouveaux membres du CI

- **Jean-Luc Rossignol**, IGESR
(en remplacement de Françoise Bévalot)
au titre des personnes désignées par la Rectrice
- **Coralie Mayeur-Carpentier**, Vice-présidente vie étudiante
(en remplacement de Anne Tatu)
au titre des personnes désignées par la présidente
- **John-Pol Pierrel**, Directeur du SUP-FC
(en remplacement de Fabrice Bouquet)
au titre des personnes désignées par la présidente

1. Election du/de la président.e du CI parmi les membres désignés par la rectrice





1. Elections - Rappels réglementaires

Article 4.6 : la présidence du conseil de l'institut

Article 4.6.1. : sa nomination

Le président du CI est élu par le CI, au **scrutin uninominal majoritaire à deux tours**, parmi les personnalités extérieures qui y sont désignées par le recteur de région académique. Il est élu à la **majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour** et si nécessaire, à la **majorité relative au second tour**. En cas d'égalité de voix à l'issue du second tour, le candidat le plus jeune est élu.

Article 4.6.2. : ses missions

Il établit l'ordre du jour des réunions du conseil de l'institut, convoque à ses réunions, dirige les débats en séance, et s'assure de la rédaction et de la diffusion des procès-verbaux de séance. En cas de partage égal des voix lors d'une séance du conseil de l'institut, le président a voix prépondérante.

source: statuts de l'INSPE



1. Elections – Appel à candidature

- a) Appel à candidature en séance**
- b) Déroulement du scrutin à bulletin secret**

1. Elections - Appel à candidature en séance

NOM	Prénom	Résultats 1 ^{er} tour	Résultats 2 nd tour
ROSSIGNOL	Jean-Luc	20 voix	-

Nombre de votants : 24

Ne souhaite pas prendre part au vote : 0

Nombre de bulletin(s) blanc(s) ou nul(s) : 4

Nombre de suffrages exprimés : 20



2. Approbation du compte-rendu du Conseil de l'institut du 19 mars 2024, **vote**



3. Informations diverses





3. Informations diverses

Départs en retraite cette fin d'année universitaire

- **Edith FEBVET**, PRAG histoire-géographie
- **Nathalie VILLEMAGNE**, responsable scolarité



3. Informations diverses – temps partagés

Enseignants affectés à temps partiel 2024-2025

Toutes nos demandes ont été acceptées

	heures poste	% d'affectation UFC
• Sophie PEGEOT	9 HP	--> 50% (renouvellement)
• Edita COSTE	3 HP	--> 16,67%
• Marie-Christine MAS	5,5 HP	--> 30,56%
• Elodie GERMAIN	10 HP	--> 50% (renouvellement)
• Juliette MULLER	5 HP	--> 33,33%
• Philippe SALLET	3 HP	--> 16,67%
• Elise GESSION	9 HP	--> 50%



3. Informations diverses – recrutements 2024

Enseignants du second degré

- **Barbara ROMAGNAN** Lettres
- **Laurence PIOT** Lettres
- **Michaël SALOMON** EPS
- **Thierry ROUSSEY** Education musicale

Enseignants-chercheurs

- **Aurore LABADIE** MCF Lettres
- **Hajar KHALOUI** ATER Espagnol
- **Islem SAADAOUI** ATER géographie



3. Informations diverses – résultats CRPE 2024

	Admis concours externe 2024
M2 PE 25	37
M2 PE 39	08
M2 PE 90	09
M2 PE 70	14
Anciens MEEF ou autre académie	30
NON MEEF futurs DIU 1D	36
TOTAL	134

74% de MEEF reçus

Pour mémoire, en 2023 : 157 admis dont 116 de l'INSPE



3. Informations diverses

Effectifs prévisionnels 2024-25

MEEF 1D	Lons-le-Saunier	Belfort	Vesoul	Besançon
Vœux définitifs	21	42	14	82
Vœux provisoires	9	13	11	16
Proposition en attente	2	6	0	1
Liste d'attente	0	31	0	100
TOTAL des vœux acceptés	29	55	25	98

Source : MonMaster le 20/06/2024

	Stagiaire 100 %	Stagiaire 50%
Lons-le-Saunier	21	8
Vesoul	20	9
Besançon	48	21
Belfort	10	5
TOTAL	99	43



4. Informations diverses – Effectifs prévisionnels 2024-25

MEEF 2D	CAPACITE	DEFINITIF	PROVISOIRE	Total vœux acceptés	LISTE ATTENTE
PLC ECO GESTION	20	8	1	9	0
PLC MATHS	40	10	1	11	0
PLC PHYSIQUE	20	3	1	4	0
PLC SVT	20	9	1	10	0
PLC ESPAGNOL	20	13	0	13	0
PLC ANGLAIS	40	14	0	14	0
PLC ALLEMAND	20	6	0	6	0
PLC LETTRES	30	12	3	15	0
PLC HIST-GEO	35	27	4	31	5
PLP LETTRES HISTOIRE	20	5	0	5	0
PLC EPS	60	35	7	42	0
Professeur Documentaliste	20	2	2	2	0
TOTAL Mention MEEF 2D	345	144	20	164	5
MEEF Encadrement éducatif	CAPACITE	DEFINITIF	PROVISOIRE	Total vœux acceptés	LISTE ATTENTE
CPE	25	6	4	10	0

Source : MonMaster le 20/06/2024



4. Informations diverses – parcours Espagnol

Demande de rattachement d'un EC en espagnol à l'INSPE

- Consultation restreinte des enseignants-chercheurs élus au CI le 22 mai
- Avis positif de la direction sur le rattachement à l'INSPE transmis le 28 mai à la gouvernance
- Avis du CA restreint le 5 juillet

Retrait des enseignants-chercheurs de l'UFR SLHS (7 juin)

Nomination d'un nouveau responsable de parcours

La direction a rassuré les étudiants et les intervenants académiques



3. Informations diverses

Prochain COSP : vendredi 28 juin à 14h

4. Point sur la réforme des enseignants





5. Point sur la réforme des enseignants

- **Diffusion des projets de maquettes de concours L3 2025**
- **Diffusion projet sujet zéro CRPE**
- **Diffusion du projet de cadrage licence PE**
 - **Volonté du MEN d'en installer une par académie**
 - **Structure en 4 blocs**
 - ✓ **BLOC 1** – S'APPROPRIER LES SAVOIRS POUR ENSEIGNER À L'ÉCOLE PRIMAIRE (980 heures et 120 ECTS) non compensable
 - ✓ **BLOC 2** – ANALYSER LES CARACTÉRISTIQUES DES SITUATIONS ET DES CONTEXTES D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE (150 heures et 18 ECTS)
 - ✓ **BLOC 3** – S'APPROPRIER LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL D'EXERCICE DU MÉTIER (150 heures et 18 ECTS)
 - ✓ **BLOC 4** – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL (120 heures et 12 ECTS)
 - ✓ ADAPTATION À CHAQUE TERRITOIRE (100 heures et 12 ECTS)
 - **Cas particulier des PPPE**



5. Point sur la réforme des enseignants

- **Proposition d'UE libres préparatoires au CRPE dès 2024, portées par l'INSPE (sous réserve de mise en place de la réforme)**
- **2 UE libres** (1 par semestre) **de 60h chacune** (6 ECTS chacune et bonus de 0,2 points sur la moyenne du semestre)
- **Public visé** : étudiants de toute L3 (sauf EAD) de l'UFC
- **Admission** : évaluation de la motivation
- **Lieux** : campus de Besançon et Belfort-Montbéliard
- **Évaluation** selon modalités des écrits du concours

Mobilisation des équipes pour assurer jusqu'à 7 groupes de TD

Vote sur cette proposition d'UE libres avant soumission CFVU du 27 juin

- **D'autres UE libres pour le 2D (Professeurs documentalistes et économie-gestion) pourraient être étudiées en septembre**



5. Point sur la réforme des enseignants

Diffusion du projet de cadrage Master M2E (métiers de l'enseignement et de l'éducation)

mentions « professorat des écoles », « professorat du second degré » et « encadrement éducatif en milieu scolaire »

Le master M2E « forme en deux ans les titulaires d'une licence sans expérience professionnelle préalable et lauréats des concours de recrutement désormais positionnés en fin de licence ». Les lauréats du concours ayant déjà un M1 peuvent intégrer directement le M2 après avis d'une commission académique.

« Les étudiants non lauréats du concours bénéficient d'une année de formation en M1. Ils suivent les mêmes enseignements que les lauréats titulaires d'une licence, mais sans période de stage et ne touchent pas d'indemnité. Ils bénéficient de modules de re-préparation au concours. Ces admissions sont conditionnées à une limite de places. »



5. Point sur la réforme des enseignants

Diffusion du projet de cadrage Master M2E

- La mention de master « Professorat des écoles » comprend plusieurs parcours :
 - parcours destiné aux lauréats du concours titulaires de la LPE (licence professorat des écoles) ;
 - parcours destiné aux lauréats du concours titulaires d'autres licences que la LPE ;
 - parcours destinés aux non-lauréats du concours.
- De 760 à 810h d'enseignements
- 9 à 12 semaines de stage SOPA en M1 selon parcours
- Mi-temps en responsabilité en M2



5. Point sur la réforme des enseignants

Diffusion du projet de cadrage Master M2E

Pour les mentions second degré et encadrement éducatif

- Stage 1/3 temps en M1 (SOPA) et mi-temps en responsabilité en M2
- 760h pour le 2D et 750h pour EE

Pour les 3 mentions

- 4 blocs + adaptation locale
- Possibilité d'intégrer directement le M2 pour certains profils
- Ou pour d'autres FSTG 50% (DIU)



5. Point sur la réforme des enseignants

Multiples déclarations syndicales et motions

Présentation des projets de texte aux syndicats et CSAMEN reportée plusieurs fois

Prochaine échéance du CSAMEN fin juin

Les ministres souhaitent maintenir l'agenda initial

Passage des textes concours devant le conseil d'état avec un retour le 9 juillet ...

??

5. Point scolarité :

- 5.1. Validation des M3C des masters MEEF 2024-25
- 5.2. Césures en masters MEEF 2024-25





5.1. Validation des M3C des Masters MEEF 24-25

Dans l'ensemble, très peu de changements,
tous validés par les conseils de perfectionnement :

- **EPS** : les nouveaux responsables de parcours ont fait une proposition de modification des M3C pour 2024-2025, ceci afin de simplifier, clarifier et faciliter l'organisation des évaluations.
- **SVT** : augmentation des épreuves de type concours à la demande des étudiants (conseil de perfectionnement)
- **ANGLAIS** : ajout d'une évaluation supplémentaire en recherche au S9 pour valoriser les enseignements faits dans le cadre de cet élément

Pour l'ensemble des masters, ajout à tous les semestres sur l'élément « stage » :

*Si le stage n'est pas effectué dans sa globalité (hors arrêt maladie)
l'élément ne pourra pas être évalué et l'étudiant sera défaillant.*



5.2. Césures en Masters MEEF 2024-25

Sous certaines conditions, la césure est de droit ; il n'est pas possible de l'interdire aux étudiants de l'INSPE. Or, elle prévoit de garantir l'inscription de l'étudiant l'année suivante dans la formation dans laquelle il est accepté.

Proposition soumise à l'avis du CI :

ajouter une mention dans le dossier de césure : "**sous réserve de toute réforme relative à la formation des enseignants et des conditions d'accès en master**"



6. Questions diverses



7. Questions diverses

Pas de questions diverses reçues

Merci pour votre attention.

